



Printemps / été 2015

L'Écho du SYMSEM

Les nouvelles

LE MOT DU PRÉSIDENT



Nos enfants et petits-enfants sont les meilleurs ambassadeurs d'une planète propre. Ils ont compris la nécessité de changer notre regard et notre comportement sur ce qu'on appelle encore à tort des déchets (déchets qui ne sont que les restes plus ou moins usagés des produits que nous consommons et qu'un traitement permet de valoriser sous de nombreuses formes).

Notre concours « Mon beau déchet » organisé à l'attention des élèves des écoles maternelles et élémentaires du territoire du SYMSEM a connu un vif succès auprès de nombreuses classes.

Les élèves ont fait preuve d'une immense imagination en donnant une nouvelle vie aux « déchets » et les œuvres sont toutes de grande qualité. Le jury a eu bien du mal à désigner les lauréats, merci à tous les participants.

Au SYMSEM, on relève en 2014 du côté positif :

Une nouvelle diminution du tonnage d'ordures ménagères collecté

La mise en place progressive de la filière éco mobilier

L'amélioration du tri, le respect des consignes

... et du côté négatif :

Encore trop de non trieurs des ordures ménagères

La diminution du prix des produits du tri sélectif

L'augmentation des taxes et du coût d'incinération de l'Usine de Valorisation Energétique.

Au total cependant le positif l'emporte. Les cotisations appelées en 2014 et 2015 auprès des Communautés de Communes pour le coût du service ont diminué de 5,5 euros par habitant soit environ 170 000 euros pour l'ensemble du territoire du SYMSEM.

ZOOM SUR ENVIE

Entreprise Nouvelle Vers l'Insertion Économique (ENVIE) est une association loi 1901 sans but lucratif qui a comme vocation :

D'accueillir, de former et d'accompagner des personnes pour favoriser leurs insertions sociales et professionnelles

D'agir pour la nature en collectant environ 650.000 appareils hors d'usage par an. 90% de ces appareils sont recyclés et les 10% restants sont rénovés

Mais ENVIE c'est aussi un magasin qui propose à des prix très compétitifs

De l'électroménagers de marques rénovés (garantis un an)

De la vente de pièces détachées d'occasion

La livraison et l'installation

Le service après-vente

Pour plus d'informations, contacter ENVIE au 03 26 07 40 35 ou par mail envie-reims@orange.fr

Concours « Mon beau déchet »

POURQUOI CE CONCOURS ?

Cette année, le SYMSEM a organisé un concours pour les écoles maternelles et élémentaires présentes sur son territoire avec pour finalité de donner de la valeur aux « déchets » en créant un objet artistique, ludique, utilitaire ou autre...

Il a permis aux participants de changer de regard sur ce que chacun d'entre nous jette au quotidien et de se rendre compte qu'une nouvelle vie est possible pour les déchets !

Sept classes de maternelle et sept d'élémentaire y ont participé.

LES GAGNANTS

Les 126 ans de la Tour Nespresso



Dans la catégorie élémentaire, c'est la classe de CE2-CM1 de l'école Arc en Ciel de Marson qui a remporté le premier prix!

Il s'agit d'un tableau représentant la Tour Eiffel réalisé exclusivement à partir de capsules de café Nespresso, vidées et écrasées.

Ce tableau est un hommage rendu à la Tour Eiffel à l'occasion de son 126^{ème} anniversaire.

Le loup recycleur qui voulait changer de couleur



Le tableau a été créé par la classe de petite section de l'école de Saint Amand sur Fion.

Il s'agit de la représentation de la couverture du livre «Le loup qui voulait changer de couleur» qui a été étudié en classe par les élèves.

Le tableau a été conçu avec des objets/matériaux qui étaient destinés à être jetés et qui ont été récupérés par la classe.

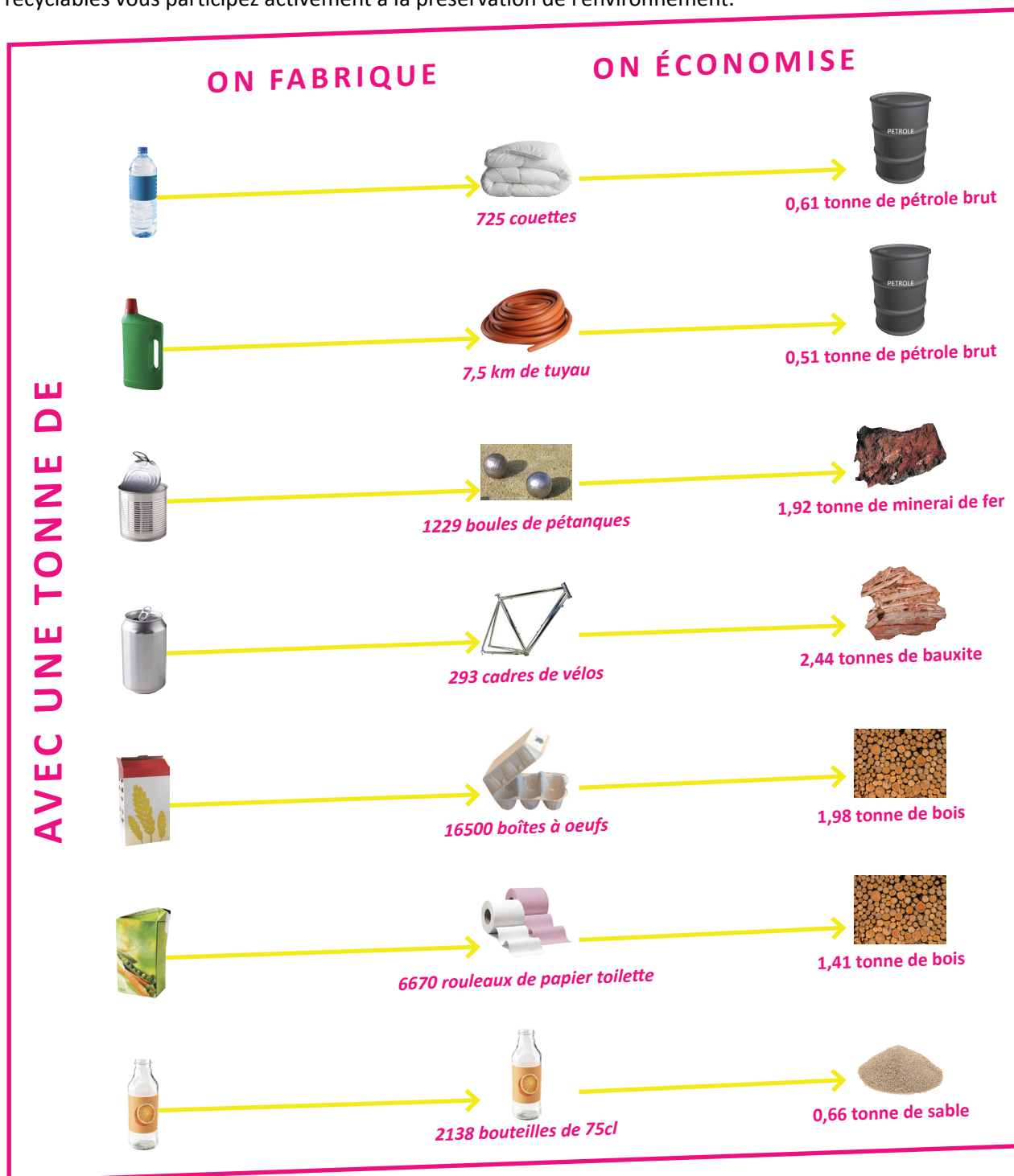
Le SYMSEM tient à remercier les classes de maternelle et d'élémentaire des écoles suivantes :

- École Jean Minard à Vanault les Dames
- École de la Vallée de la Coole à Nuisement sur Coole
- École primaire de Saint Amand sur Fion
- Groupe scolaire du Bocage Champenois à Saint Rémy en Bouzemont
- École François Lemaire à Thiéblemont
- École Arc en Ciel à Marson
- École élémentaire de Vésigneul sur Marne

Comment sont traités les déchets?

LES BIENFAITS DU RECYCLAGE !

Découvrez ci-dessous tous les bénéfices environnementaux du recyclage ! En triant vos déchets recyclables vous participez activement à la préservation de l'environnement.



LA VALORISATION ÉNERGÉTIQUE : VOS ORDURES MENAGÈRES SE TRANSFORMENT EN ÉLECTRICITÉ!

En un an, l'incinérateur du SYVALOM situé à la Veuve, transforme 100 000 tonnes de déchets en 48 000 MWh/an soit la consommation de 24 000 habitants pendant un an !



BIEN TRIÉS, LES DÉCHETS SONT MIEUX TRAITÉS !

Éco-Mobilier

ÉCO-MOBILIER, QU'EST CE QUE C'EST ?

Éco-mobilier est un éco-organisme à but non lucratif qui est chargé d'organiser la filière de collecte et de valorisation du mobilier usagé.

Pour mettre en œuvre cette filière, Éco-mobilier s'appuie depuis le 1^{er} mai 2014 sur le principe de l'éco-participation qui est affichée et facturée à tous les acheteurs de meubles en supplément du montant de leurs achats...

C'est grâce à cette éco-participation qu'Éco-mobilier développe et finance la filière de recyclage et met en place des dispositifs qui permettront de traiter la totalité des meubles qui arrivent en fin de vie.

OÙ DÉPOSER VOS MEUBLES POUR QU'ILS SOIENT VALORISÉS ?

Aujourd'hui pour se débarrasser de ses meubles usagés, il faut toujours se rendre en déchèterie où les meubles seront déposés dans une benne dédiée aux éléments d'ameublements.

À ce jour, deux déchèteries du SYMSEM, celles de Pogny et de Thiéblemont ont été équipées par la filière Éco-mobilier de bennes spécifiques pouvant recevoir les meubles. Les autres déchèteries du SYMSEM seront dotées de ces mêmes bennes en fonction de la montée en puissance et de la capacité de cette nouvelle filière à retraiter le mobilier.

DANS LA BENNE MOBILIER, QUE PEUT-ON DÉPOSER ?

Vous pouvez déposer dans les bennes dédiées tous les meubles ou parties de meubles quel que soit le type de matériau (bois, plastique, métal...) :



LES CHAISES

LES REMBOURRÉS (CANAPÉS, FAUTEUILS...)



LES CUISINES

LA LITERIE (SOMMIER, MATELAS, CADRE DE LIT...)



LES MEUBLES (COMMODO, ARMOIRE, CONSOLE, TABLE...)

LE MOBILIER DE JARDIN



QUE DEVIENNENT VOS MEUBLES USAGÉS ?

LE RECYCLAGE : les meubles usagés sont recyclés. C'est une économie de ressources car la majorité des meubles sont composés de bois, de métaux et de mousses qui peuvent être revalorisés.

LA PRODUCTION D'ÉNERGIE : les meubles qui ne peuvent pas être recyclés ou réutilisés sont valorisés sous forme de chaleur ou d'électricité.

UN DOUTE, UNE QUESTION ? Contactez-nous au 0326701928 ou par e-mail symsem.amb@orange.fr